

**DECRET N° 2009-322 DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2009**

portant nomination de Monsieur Wilfrid Aubert Serge MARTIN en qualité de Directeur du Cabinet du Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2007-589 du 28 décembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère Délégué auprès du Président de la République, Chargé de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication. ;
- Sur** proposition Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 mai 2009 ;

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Wilfrid Aubert Serge MARTIN est nommé Directeur de Cabinet du Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication.

**Article 2** : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 1<sup>er</sup> juillet 2009

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

**Dr Boni Y A Y I.-**

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,

**Soulé Mana LAWANI**

Le Ministre Délégué auprès du Président  
de la République, Chargé de la  
Communication et des Technologies de  
l'Information et de la Communication,

**Goundé Désiré ADADJA**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HJC 2 MDCCTIC/PR 4 MEF 4 AUTRES  
MINISTERES 28 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-  
INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR -FDSP 02 INTERESSE 1 JO 1.-